



Réponse de la Municipalité à une interpellation

Quelle est l'origine du gaz consommé dans les foyers palinzards ?

Energie

M. Maurice Mischler, Municipal

Réponse à l'interpellation adoptée par la Municipalité le 13.06.2022



Table des matières

Objet de l'interpellation.....	2
Réponses de la Municipalité :	3

Objet de l'interpellation

Lors de la séance du 31 mai 2022, M. le Conseiller communal Julian Pidoux a déposé une interpellation sur l'origine du gaz consommé dans les foyers palinzards.

La guerre en Ukraine a déclenché de très nombreuses sanctions économiques contre la Russie, en représailles à son innommable invasion lancée le 24 février dernier. Dans cet effort de la communauté internationale de condamner cette agression et isoler la Russie, il en ressort, entre autres, que la dépendance au gaz russe de plusieurs pays d'Europe, dont la Suisse, est une réalité dont il n'est pas aisé de s'affranchir, même si les États cherchent désormais activement des solutions. En effet, 40%¹ du gaz consommé en Suisse viendrait de Russie.

En matière d'approvisionnement, la Commune d'Epalinges est fournie en gaz par les Services industriels de Lausanne (SIL), qui précisent que le gaz naturel qu'ils fournissent vient à 90% de Norvège et pour 10% du Danemark en ce qui concerne le biogaz.

La Commune de Lausanne est en outre actionnaire de la société Gaznat qui approvisionne les SIL. Or, sur le site Internet de Gaznat, il est mentionné que « pour l'essentiel des importations de Gaznat l'origine n'est pas certifiée » et que « l'origine du gaz naturel consommé en Suisse occidentale provenait en 2020 à 31,5% de Russie, 39,3% de Norvège et 12,8% des Pays-Bas »².

Au vu de ce qui précède, je souhaite poser les questions suivantes à la Municipalité et la remercie d'avance de ses réponses :

- *D'où provient le gaz fournit par les SIL et consommé dans les foyers palinzards ?*
- *Comment les SIL certifient-ils l'origine du gaz qu'ils achètent sur les marchés européens et qu'ils revendent à leurs clients lausannois, ainsi qu'aux 43 collectivités qu'ils approvisionnent au détail ? Une certification garantit-elle uniquement que la quantité de gaz « nordique » achetée est bien injectée dans le pipeline ou la garantie s'étend-elle à la molécule même ?*
- *La Municipalité serait-elle disposée à faire figurer sur le site internet de la Commune la provenance du gaz consommé par les Palinzards et comment le processus de certification d'origine fonctionne ?*
- *Combien de ménages palinzards dépendent du gaz ?*
- *Déjà sous pression avant la guerre en Ukraine, les prix du gaz continuent de monter : +9,6% dès le 1er mars en ce qui concerne les SIL, +34% à Genève début mai et +45% à Yverdon au 1^{er} mai. La Municipalité a-t-elle les moyens de contenir ces fluctuations – via un fonds de réserve par exemple - afin d'aider les ménages pour qui des augmentations successives représenteraient à terme une charge trop importante sur leur budget ?*
- *Faut-il s'attendre à d'autres augmentations à court terme des prix du gaz pour Epalinges ? Si oui, quelles sont les prévisions ?*

¹ <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-88000.html>

² <https://www.gaznat.ch/fr-13-negoce.html>



Réponses de la Municipalité :

En préambule, la Municipalité précise que les réponses ci-dessous ont pu être obtenues auprès des Services industriels de Lausanne, distributeur du gaz sur le territoire d'Epalinges.

1. *D'où provient le gaz fournit par les SiL et consommé dans les foyers palinzards ?*

R : Les SiL achètent des certificats de biogaz au Danemark à hauteur de 10%. Ils achètent également des garanties d'origine pour le solde à la Norvège. Le système est identique à l'électricité. Les garanties d'origine ne peuvent pas être supérieures à la production. La provenance de la molécule est quant à elle plus difficile à identifier. Toutefois, les achats des SiL auprès de la Russie sont en diminution pour plusieurs raisons. A titre d'information, la Municipalité de Lausanne a transmis la résolution de son Conseil communal aux administrateurs qui représentent la Ville au sein du Conseil de Gaznat. Cette résolution demande à la Municipalité d'user des moyens dont elle dispose, notamment en tant qu'actionnaire et membre du Conseil d'administration, pour que Gaznat n'importe et ne vende plus de gaz russe.

2. *Comment les SiL certifient-ils l'origine du gaz qu'ils achètent sur les marchés européens et qu'ils revendent à leurs clients lausannois, ainsi qu'aux 43 collectivités qu'ils approvisionnent au détail ? Une certification garantit-elle uniquement que la quantité de gaz « nordique » achetée est bien injectée dans le pipeline ou la garantie s'étend-elle à la molécule même ?*

R : L'origine du gaz est certifiée par des certificats en bonnes et due formes. La garantie de l'origine est sur l'injection du gaz dans les tuyaux.

3. *La Municipalité serait-elle disposée à faire figurer sur le site internet de la Commune la provenance du gaz consommé par les Palinzards et comment le processus de certification d'origine fonctionne ?*

R. Sur le principe, les SiL sont ouverts à la réflexion afin de permettre à notre Commune de communiquer via un lien sur le site de Lausanne.

4. *Combien de ménages palinzards dépendent du gaz ?*

R : En date du 16 mars 2022, le nombre de points de livraison gaz (adresse bâtiment) est de 449. Le gaz représente une part de 27% de la consommation totale de chauffage et d'eau chaude sanitaire du territoire. Les chauffages renouvelables représentent quant à eux 26% (CAD – Bois – PAC – Solaire thermique – Biogaz), le mazout 36%, l'électricité 8% et la part fossile du CAD 3%.

5. *Déjà sous pression avant la guerre en Ukraine, les prix du gaz continuent de monter : +9,6% dès le 1er mars en ce qui concerne les SiL, +34% à Genève début mai et +45% à Yverdon au 1^{er} mai. La Municipalité a-t-elle les moyens de contenir ces fluctuations – via un fonds de réserve par exemple - afin d'aider les ménages pour qui des augmentations successives représenteraient à terme une charge trop importante sur leur budget ?*

R : Les SiL contiennent encore les prix d'achat car leur stratégie est une couverture par étape, et pour l'heure, la Ville de Lausanne n'a pas encore mené de réflexion pour aider les ménages susceptibles d'être en difficulté. Concernant notre commune, des moyens pour contenir ces fluctuations tel qu'un fonds de réserve pour aider ces ménages ne sont pour l'heure pas à l'étude. Par ailleurs, conformément à sa politique énergétique et climatique, la Municipalité réfléchit actuellement sur une communication large appelant à plus de sobriété, à réduire la consommation de gaz pour lutter contre une pénurie de gaz certaine en Europe, par exemple comme la réduction d'un ou deux degrés dans les bâtiments, bien entendu après l'avoir appliqué dans nos propres bâtiments communaux, ou encore comme l'accompagnement et l'encouragement des ménages au remplacement de leur chaudière aux énergies fossiles par des énergies locales et renouvelables. Concernant les immeubles locatifs, nous communiquerons prochainement à l'attention de propriétaires et régies conjointement avec la Ville de Lausanne le programme d'efficacité énergétique equiwatt permettant d'optimiser les



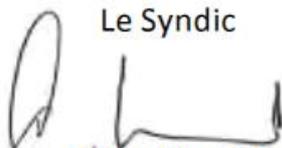
réglages de la chaufferie et d'assurer le suivi pendant 6 ans gratuitement, et ainsi réduire les charges des locataires. Enfin, la réalisation d'un CAD renouvelable permettra de non seulement réduire de manière importante nos émissions de CO₂, mais aussi de nous rendre moins dépendant des énergies d'origine étrangère.

6. *Faut-il s'attendre à d'autres augmentations à court terme des prix du gaz pour Epalinges ? Si oui, quelles sont les prévisions ?*

R : La prochaine adaptation des tarifs des SiL va survenir au 1^{er} octobre 2022. Pour la suite, cela est difficile à prévoir pour les SiL. Mais tant qu'aucune baisse ne survient sur les marchés de gros, les augmentations vont continuer.

Epalinges, le 10.06.2022

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Alain Monod



La Secrétaire municipale

Sarah Miéville